CANDÉLABRE DE GRANDE VALEUR HISTORIQUE AU MUSÉE DE L'HOMME

Le Musée national de l'Homme, des Musées nationaux du Canada, vient d'acquérir un magnifique candélabre en argent de grande valeur historique. Cette pièce, d'une rare élégance, fut présentée en 1824 par la Compagnie de la Baie d'Hudson à John Henry Pelly "pour l'important travail accompli au service de la Compagnie". A l'époque, sa valeur était estimée à 500 guinées.

M. Pelly, qui fut gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson de 1822 jusqu'à sa mort en 1852, a été l'artisan de la délicate amalgamation avec la Compagnie du Nord-Ouest.

Chacune des 14 pièces du candélabre porte la marque de William Edwards, Hallmark London. Les côtés de la base en trépied sont gravés, l'un des armoiries de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le second de celles de la famille Pelly, et le troisième de l'inscription de la dédicace ci-dessus mentionnée. Le tout fait 20¾ pouces de hauteur et pèse 17 livres 9 onces.

L'histoire nous apprend que John Pelly fut l'un des plus énergiques gouverneurs de la Compagnie. Sous sa direction, on fit une tentative héroïque pour découvrir le passage du Nord-Ouest. Les géographes sont redevables à cette expédition d'avoir complété le relevé de la Côte nord de l'Amérique.

Aujourd'hui, au Canada, plusieurs endroits portent le nom de Pelly: une ville de l'ouest du Manitoba fondée en 1824, un lac dans les Territoires du Nord-Ouest et une petite île dans le port de Victoria en Colombie-Britannique.

La pièce acquise par le Musée de l'Homme a deux usages. Elle sert de candélabre, lorsqu'on y monte les porte-bougies en forme de tulipe, et de centre de table lorsqu'on n'y laisse que les bobèches. Il est rare qu'on puisse acquérir une si importante pièce d'argenterie historique en si bon état. Cela est certes dû au fait que le candélabre offert à M. Pelly en 1824 est demeuré jusqu'à ce jour dans la famille Pelly.



La nouvelle acquisition du Musée national de l'Homme, un candélabre en argent offert à M. John Pelly en 1824, peut être utilisé comme centre de table lorsqu'on enlève les portebougies et qu'on n'y laisse que les babèches.

ACCORD SCIENTIFIQUE CANADO-SOVIÉTIQUE

A son retour d'une visite de neuf jours en Union soviétique, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a déposé à la Chambre des communes des exemplaires de l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie, du protocole de la première réunion de la Commission conjointe canadosoviétique, ainsi que d'un communiqué de presse émis à la fin de ces rencontres.

Voici la déclaration de M. Pepin à la Chambre:

...J'ai donc eu l'honneur de diriger la délégation canadienne composée de fonctionnaires et d'hommes d'affaires. Cette visite avait pour but de signer ledit Accord et de tenir la première réunion de la Commission mixte créée aux termes de l'Accord.

L'accueil a été cordial, nos discussions ont été

constructives, et tout semble indiquer qu'il en résultera des avantages mutuels.

L'Accord a pour but d'encourager la coopération entre les deux pays dans le domaine de la science industrielle et de la technologie. Cette coopération pourra prendre la forme d'échanges de renseignements, de visites d'hommes d'affaires et d'experts. Elle pourra également donner lieu à des accords de licences dans des domaines technologiques précis.

Il pourrait aussi en résulter toutes sortes d'initiatives communes. J'estime qu'il en résultera également une augmentation du volume des échanges entre nos deux pays. Les membres de la délégation canadienne ont eu à Moscou de nombreux échanges de vues avec leurs homologues russes représentant les différents services responsables de l'industrie et de la recherche au sein de l'administration soviétique. Ces discussions ont permis d'identifier une